

AVIS N° 067-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2019-2027

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina-Faso procédera, le 06 mai 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2019-2027 » pour un montant global net d'impôt de **9 748 686 621 FCFA (Neuf milliards sept cent quarante-huit millions six cent quatre-vingt-six mille six cent vingt et un FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE, 1474 Av. Dr Kwamé N'Krumah - 01 BP : 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso ; Tel : (226) 25 33 14 85 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 25 avril 2022

Le Directeur Général



Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

Handwritten initials

Handwritten mark